



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DATE DE CONVOCATION

23/03/2023

## AFFICHEE LE :

23/03/2023

## NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 24

VOTANTS : 28

## DATE D’AFFICHAGE DE LA LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

30/03/2023

**L’an deux mil vingt-trois, le 29 mars, à 20 h 00**

**Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.**

**PRÉSENTS** : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Denis LE THOREL, Fabienne KACZMAREK, Christophe LEGENDRE, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Joël JEANNE, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON, Corine RAYMONDE

**ABSENTS** : Dominique MASSA, Laurence FILOCHE-GARNIER, Gilles SEBIRE, Laetitia POTTIER-DESHAYES, Chantal HENRY

**PROCURATIONS** : Dominique MASSA à André VROMET, Laurence FILOCHE-GARNIER à Hélène BURGAT, Gilles SEBIRE à Bertrand HAVARD, Laetitia POTTIER-DESHAYES à Corine RAYMONDE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

## **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RÉNOVATION DU GYMNASE LAFOND**

DELIBERATION N° DELIB/2023/030

RAPPORTEE PAR : Madame Josiane MALLET



Le gymnase Pierre LAFOND, situé rue de Büddenstedt, construit en 1970 et partiellement rénové en 2006, nécessite des travaux de réhabilitation.

Le faux-plafond ainsi que le sol sportif sont particulièrement usés et doivent être changés, pour un montant total évalué à 149 465 € HT, comprenant :

- la modification partielle du faux-plafond,
- l'installation d'un filet de protection sous faux-plafond,
- le remplacement du sol sportif existant et marquages.

Une enveloppe été validée à cet effet dans le cadre du budget primitif pour l'année 2023, approuvé par délibération n°2022/120 du 14 décembre 2022.

Toutefois, le gymnase est régulièrement utilisé en semaine par les lycéens de l'établissement Jules Verne, à hauteur de 30 à 35 heures du lundi au vendredi.

Aussi, au regard de l'utilisation de l'équipement sportif par les lycéens, il est proposé de solliciter la Région Normandie pour une subvention d'accompagnement à hauteur de 40% de l'enveloppe budgétaire, soit 59 786 €.

Par conséquent,

#### Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **D'AUTORISER** Madame la Maire à solliciter une subvention de 40% pour la rénovation du gymnase Lafond auprès de la Région Normandie ;
- **D'AUTORISER** Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte de rapportant à la présente délibération.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	28	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

La Maire,  
**Hélène BURGAT**